

ATTENTES ET PRIORITÉS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS (chef-lieu de la Haute-Gaspésie)

Attractivité citoyenne

Mise en contexte : Tant pour nos concitoyen.ne.s que pour renforcer notre attractivité auprès des nouveaux arrivants, nous devons obtenir notre juste part des investissements publics dans une importante mise à jour de nos infrastructures tout en augmentant notre capacité d'accueil. Tout est interrelié!

Permettre à Sainte-Anne-des-Monts d'offrir à ses citoyens des infrastructures et des services de qualité

- Mise à niveau et développement des infrastructures du centre de services scolaire des Chic-Chocs
 - o Gymnase, terrain de tennis et infrastructures sportives de l'École Gabriel-Le Courtois
 - o Résidence étudiante
 - o Développement de programmes et de services au centre de formation professionnelle
- Construction d'un nouveau centre de la petite enfance pour les nouvelles places octroyées
- Développement d'une offre de logements abordables et de logements pour aîné.e.s

Enjeux de développement économique

Mise en contexte : La vitalisation de Sainte-Anne-des-Monts passe par différents moyens et le gouvernement doit agir avec cohérence dans l'occupation du territoire.

Reconnaître le statut de troisième ville d'importance de la Gaspésie et lui permettre un développement économique juste et équitable

- Possibilité de bénéficier des lots d'attribution du plan de régionalisation du gouvernement du Québec pour les postes de fonctionnaire
- Obtention d'un pôle écosystème énergétique
- Considération, à leur juste valeur, des 110 emplois directement impactés par les enjeux de protection des caribous et proposition de mesures permettant le développement de nouvelles filières économiques
- Revendication d'un statut particulier et obtention de programmes d'aide financière adaptés aux réalités de notre région et directement liés à l'indice de vitalité économique

Allègement des programmes de support au développement des infrastructures municipales

Mise en contexte : Que ce soit pour les programmes existants ou actuellement incomplets, le gouvernement doit alléger ses façons de faire afin de permettre aux municipalités ne bénéficiant pas d'une main-d'œuvre importante, pour identifier les programmes, remplir tous les formulaires et faire une reddition de comptes dans ses moindres détails, de bénéficier de ces appuis financiers.

Les programmes sont structurés pour des grandes villes ayant des ressources financières et humaines, ce qui n'est pas le cas d'une petite ville comme Sainte-Anne-des-Monts

- Microréseau pour rendre autonome en électricité une partie du centre-ville (hôtel de ville, église, presbytère, école, Exploramer... et proximité de ces bâtiments)
- Projet de réfection du centre-ville
 - o Parc urbain, stationnement en devanture de l'hôtel de ville pour améliorer l'accès aux citoyens
 - o Mise en valeur de l'artère principale du centre-ville
 - o Projet de quadrilatère, quatre parcs à l'embouchure de la rivière
 - o Développement d'accès à la plage (sites pour baignade, kayak, circuit fatbike...)
- Programmes supportant les municipalités dans la gestion de l'érosion côtière
- Rechargement de plages, enrochement ou autres solutions
- Mise en valeur du lac à l'Islet (Tourelle)